

Vendredi
28
avril 2017

*Journée
de lancement*
du partenariat
Carsat Midi-Pyrénées



& **Fédération
Interdépartementale
Garonne Occitanie
des centres sociaux**

Dossier de presse

Amphithéâtre Paul Descours

Réalisation et impression Carsat Midi-Pyrénées



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Midi - Pyrénées

Programme de la journée

9h30 : Accueil des participants

10h : Mot d'ouverture

10h20 – 12h30 : Développement social local & enjeux démographiques : la plus-value de l'action des Centres Sociaux – Conférence et témoignages – Mme Christine JURDAN – Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés.

12h30-13h : Formalisation du partenariat Carsat Midi Pyrénées-FIGO

13h – 14h : Déjeuner

14h15- 15h : « Du vieillissement normal à la fragilité » : Conférence du Gérontopôle - Docteur Neda TAVASSOLI et Docteur Christine LAFONT

15h-16h : L'action sociale de la Carsat Midi Pyrénées : focus sur le programme « Seniors en vacances » avec l'ANCV & l'appel à projets 2017

16h : Mot de conclusion

A noter :

Un point presse se tiendra à 12 h 30 à la Carsat Midi-Pyrénées.



Prévention de la perte d'autonomie, Territoires, et Solidarités entre les âges

Convention de partenariat 2017 - 2018

Entre

la Carsat Midi-Pyrénées représentée par le Directrice
Madame Joëlle Servaud-Traniello

Et

la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie des centres
sociaux représentée par le Président Monsieur Jacques Pineau

Signature de la convention vendredi 28 avril 2017 – 12 h 30
Carsat Midi-Pyrénées.

Depuis 2009, la **Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse** déploie avec les **Centres sociaux** des actions de prévention des risques liés au vieillissement. S'appuyant sur le savoir-faire des centres sociaux en matière de développement social local, ce partenariat construit à l'échelle de chaque CARSAT permet d'entretenir, de développer ou de restaurer du lien social pour les retraités qui peuvent s'isoler.

A ce titre elle est un pan de l'action sociale de prévention de la CNAV.



Des principes partagés

La Carsat Midi-Pyrénées entend exercer une vigilance particulière à l'égard **des retraités qui connaissent dans leur vie une situation d'isolement social** et a souhaité se rapprocher de la **Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie des centres sociaux**, de façon à mieux structurer et à **renforcer la coordination des actions** en direction des retraités fragilisés par ces conditions de vie.

Les **centres sociaux** sont des foyers d'initiatives portés par des habitants appuyés par des professionnels pour mettre en œuvre un projet de développement social local. L'action sociale globale et collective des centres sociaux se fait **avec l'ensemble des habitants d'un territoire**, avec une attention particulière aux personnes qui connaissent des situations sociales ou économiques difficiles.

Les signataires de cette convention affirment ensemble leur attachement aux missions des centres sociaux comme de leur réseau fédéral en raison de leur rôle crucial dans :

- **l'articulation de certains dispositifs d'action publique** dans des domaines aussi divers que l'action sociale, éducative, citoyenne... ainsi que la mise en œuvre de services de proximité à la population ;
- **le soutien aux initiatives citoyennes** et la dynamisation d'une démocratie de proximité. Lieux de soutien à des dynamiques collectives, ils se positionnent comme facilitant la concertation, la co-construction entre les habitants, les associations et le plus grand nombre de partenaires. Ils peuvent parfois interpellé sur certaines situations sociales.

Ils reconnaissent que ces missions sont mises en œuvre au sein d'un cadre de valeurs communes à savoir :

- faire vivre et développer la démocratie ;
- agir pour la dignité humaine ;
- développer la solidarité entre les personnes.

Le maillage offert par les centres sociaux représente ainsi une grande richesse pour notre pays et les politiques de cohésion sociale déployées dans les territoires.



Engagements des signataires

La CARSAT Midi-Pyrénées et la FIGO s'entendent pour la période 2017 - 2018, sur la poursuite des objectifs suivants :

- développer des politiques de prévention du vieillissement au plus près des territoires ;
- « cibler » les personnes les plus fragiles et les territoires les plus vulnérables ;
- la prise en compte des questions sociales : santé, logement, isolement ;
- les besoins d'appropriation des outils existants par les acteurs et les territoires.

Pour ce faire trois axes de travail sont déclinés ci-dessous.

L'appropriation de la question du vieillissement par les Centres Sociaux

La sensibilisation de tous les centres sociaux à la question du vieillissement est un enjeu majeur de ce partenariat et son ambition principale.

Pour ancrer et traduire cette nécessaire mobilisation au bénéfice des retraités des territoires, la CARSAT s'engage à accompagner la FIGO dans ce mouvement de fond ; la FIGO s'engageant à accompagner les centres sociaux fédérés dans le développement de leur projet Bien vieillir.

L'appui aux initiatives & au développement des partenariats

L'approche partagée de la prévention de la perte d'autonomie et du développement du concept du « bien vieillir » doit nécessairement s'appuyer sur la prise en compte de l'hétérogénéité des situations des personnes et des territoires de vie.

Pour soutenir l'action de la Carsat auprès des retraités, la FIGO s'engage :

- à faciliter les conditions de réalisation des actions collectives de prévention (ateliers Equilibre, Mémoire, etc.) en repérant, orientant et accueillant si possible les groupes de participants.
- à relayer auprès des publics et de ses partenaires l'offre de services de la Carsat afin que cette dernière puisse être mobilisée par les bonnes personnes, au bon endroit, au bon moment (accompagnement des situations de rupture notamment).



La communication

Communiquer sur l'intérêt de développer une approche territoriale centrée sur les capacités d'agir des personnes âgées est primordiale.

Le but en effet ici est double :

- rendre visible et lisibles les réflexions, les outils, et les travaux des centres sociaux et de la CARSAT afin de valoriser nos actions significatives ;
- favoriser la communication multicanal afin de toucher les personnes les plus éloignées de l'information nécessaire au « Bien vieillir » sur les territoires.

Ces actions de communications permettront, dans le même temps, d'intéresser les élus et les politiques territoriales à ces questions. En effet, la sensibilisation des acteurs et élus des territoires participera à encourager les dynamiques partenariales à toutes échelles. Des temps de rencontres dans les départements entre partenaires pourront à ce titre être engagés.



La Carsat Midi-Pyrénées

Notre organisation :

La Carsat représente la CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) et la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) dans la région Midi-Pyrénées. C'est 805 salariés au service des assurés.

La Carsat se **compose de trois branches principales : service social et action sociale ; prévention des risques professionnels ; retraite des salariés du secteur privé.**

Nos missions :

Conseiller les entreprises pour prévenir les risques professionnels.

Constituer un compte individuel pour chaque assuré dès son entrée dans le monde du travail.

Favoriser l'accès à des soins de qualité et **accompagner socialement** les assurés fragilisés.

Informers les futurs retraités de leurs droits et du montant de leur retraite.

Calculer et payer le montant exact de la retraite de chaque assuré.

Accompagner les retraités dans leur nouvelle vie à la retraite. Leur permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible.

Nos valeurs :

La solidarité.

Le service rendu au public.

L'équité de traitement.

Le respect de la déontologie et du secret professionnel.

Zoom sur l'action sociale :

L'enjeu de notre politique d'action sociale est de **promouvoir le «bien vieillir» en apportant une réponse adaptée à chacun, dans une logique de prévention de la perte d'autonomie.**

Notre politique repose sur trois piliers :

- informer et conseiller les assurés en amont, lors de leur vie active, puis tout au long de leur retraite ;
- **favoriser le développement d'actions collectives** de prévention ;
- proposer aux retraités plus fragilisés des **plans d'actions personnalisés destinés à permettre le maintien de l'autonomie au domicile.**



La Carsat Midi-Pyrénées

Nous avons la conviction que la prévention joue un rôle essentiel pour bien vivre sa retraite, que cette prévention doit commencer le plus tôt possible et se prolonger à chaque âge de la vie.

Cette prévention doit être une « prévention sociale » intégrant pleinement les questions de lien social, de logement et, plus généralement, d'environnement.

Chiffres Action sociale 2016

548 065€ consacrés au financement « d'Actions Collectives de Prévention ».

7 685 bénéficiaires d'actions collectives soutenues par la Carsat dont 4 750 bénéficiaires d'ateliers collectifs et 2 927 bénéficiaires d'actions collectives « maintien du lien social » en Midi-Pyrénées.

16 990 675 € consacrés au financement d'aides individuelles au Maintien à Domicile :

- 15 387 bénéficiaires d'un plan d'aide personnalisé
- 803 demandes d'adaptation du logement accordées.

6,2 millions d'euros consacrés au développement de l'habitat intermédiaire (construction, rénovation, extension).



Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie des Centres sociaux

Notre ambition et notre visée sont de :

- **Développer l'efficacité et la lisibilité des centres sociaux** en développant une vie fédérale aux échelles des départements et de Midi Pyrénées.
- Apporter des **ressources nouvelles et pertinentes aux acteurs** des centres sociaux et de leurs partenaires.
- Renforcer les centres sociaux dans leur **capacité à définir et mettre en œuvre des projets sociaux** de qualité prenant en compte les réalités des territoires.

4 axes principaux :

- **Développer ou renforcer des réseaux** sur chaque département en appuyant les initiatives de coopération entre les centres.
- **Faire reconnaître et valoriser l'action**, les préoccupations, les propositions des centres sociaux (notamment en s'appuyant sur l'implication des centres dans la démarche Senacs).
- **Lancer une politique de formation et d'actions** de sensibilisation des acteurs bénévoles et salariés.
- **Constituer un centre ressources** d'appui aux initiatives collectives des habitants.

Le développement d'une vie fédérale et d'un réseau de proximité sur chaque département passe par :

- **L'appui direct aux centres** : développement de plans de formation d'élus, de bénévoles, prise en compte d'une question sociale particulière, développement de comités d'usagers, accompagnement de changements de gestionnaires, appui au renouvellement des projets des centres, appui à la création de Centres et/ou d'Espaces de vie sociale sur des territoires dépourvus, expérimentation de diagnostics participatifs sur les territoires
- **Le développement des partenariats** : élaboration de pactes de coopération avec des collectivités locales afin de renforcer l'action des centres sociaux, démarches auprès des conseils départementaux, travaux entre équipes de travailleurs sociaux, élus et acteurs des centres, participation à l'élaboration des schémas EVS, appui à la création d'espaces de vie sociale... constitution d'un « répertoire des centres sociaux »



Contacts presse

Sandra Maupouet – téléphone 05 67 73 46 20

sandra.maupouet@carsat-mp.fr

Monique Zinet – téléphone : 05 62 14 85 34 –

courriel : communication@carsat-mp.fr

Benjamin Leroux – téléphone : 05 62 14 29 04 –

Courriel : benjamin.leroux@carsat-mp.fr

Plus d'informations

www.carsat-mp.fr

www.garonneoccitanie.centres-sociaux.fr

